

**LA CATÉGORIE DU CAS DANS LES GRAMMAIRES FRANÇAISES
ÉDITÉES À VILNIUS DANS LES ANNÉES
1751-1832**

STEFA ČEPUKĖNIENĖ

Dans la période du milieu du 18-ième jusqu'à la moitié du 19-ième siècle, c'est-à-dire jusqu'au moment de la fermeture de l'Université de Vilnius, on a vu paraître dans cette ville 24 éditions originales relatives à la linguistique française: grammaires, dictionnaires, guide-parlers, recueils des morceaux choisis. Les grammaires françaises y constituent toutefois la grande partie.

La première grammaire française anonyme de 57 pages en latin a été éditée en 1751. Les deux suivantes éditées en 1774 et 1776 sont aussi anonymes, celle de l'année 1774 a été rééditée dix fois.

A. d'Abry a préparé et édité deux grammaires qui se distinguent par leur ampleur. La première a 250 pages, l'autre 1065, contenant également un vocabulaire, des exemples de l'art épistolaire, de la prosodie et un recueil de morceaux choisis. Au début du 19-ième siècle K. Kamenski fait paraître une grammaire de plus de 120 pages, rééditée également sept fois.

En 1821 T. Teraiewicz a édité une grammaire bilingue franco-polonaise de 338 pages. L. Trojnowski est l'auteur d'une petite grammaire de 97 pages. Ch. Planson, ancien professeur du lycée de Vilnius, est l'auteur de la grammaire anonyme de 176 pages.

La plus intéressante au point de vue linguistique est la grammaire du professeur de français J. de Nève à l'Université de Vilnius à partir de 1827 jusqu'à sa fermeture.

Presque toutes ces grammaires contiennent des suppléments, des petits textes dans la plupart des cas servant à l'éducation morale.

Le trait commun et distinctif de ces grammaires consiste dans le fait qu'elles ont été appropriées spécialement aux usagers d'une langue synthétique. Or en ce temps-là la langue officielle de Vilnius était le polonais. Cette circonstance indique la raison pour laquelle les auteurs des grammaires en question ont traité certains faits linguistiques d'une manière assez spéciale. L'exemple le plus caractéristique d'un tel traitement est la catégorie grammaticale du cas qui n'existe pas en français moderne. Dans leurs oeuvres les grammairiens de Vilnius présentent des paradigmes de déclinaison des noms, des adjectifs, de certains pronoms et même des articles pris à part en français suivant l'analogie de la catégorie du cas en polonais.

Sur ce point de vue les auteurs des grammaires de Vilnius ne sont pas tous du même avis. Certains d'entre eux supposent que la catégorie du cas n'est point propre au français, pourtant ils estiment qu'il existe des moyens pour l'exprimer en cette langue,

L'auteur de la grammaire de l'année 1774 [édition de l'année 1820] prétend que le 2-ème cas¹ est exprimé à l'aide de la préposition *de* (l'amour *de* Dieu); le 3-ème avec la préposition *à* (il répondit *au* Père). Il indique aussi que les 4, 5, 6 et 7-ème cas s'expriment soit par l'ordre des mots, soit par la signification du mot ou enfin à l'aide des prépositions: *Dieu a créé l'homme, mon Dieu!, écrire de la main, couper avec un couteau, dans une serviette, auprès de mon père* [Grammatyka francuzka, 1820. P. 46-47].

K. Kamenski suppose que le 4-ème cas s'exprime par l'ordre des mots: *Dieu a créé l'homme. L'homme doit aimer Dieu*. A l'avis de K. Kamenski on peut reconnaître le 5-ème cas d'après le sens. Ce cas-là n'est pas illustré d'exemples. Le 6-ème cas est exprimé par des prépositions *de, avec, en* et par l'ordre des mots. L'auteur confronte des prépositions du français et celles du polonais exprimant le 7-ème cas: *w* et *en, dans* - (*w* Bogu - *en* Dieu, *w* serwece - *dans* une serviette); *przy* et *auprès, au* - (*przy* moim bracie - *auprès* de mon frère, *przy* świetle księzyca - *au* clair de lune), *na* et *sur* - (*na* drzewach - *sur* les arbres) [K. Kamenski, 1817. P. 53-55].

La manière par laquelle les grammairiens Ch. Planson et J. de Nève abordent cette question est assez formelle. Ch. Planson considère les prépositions *de, à, avec, dans*, placées avant les articles, comme formant tout le mécanisme de la déclinaison. Pour le 6-ème cas on emploie aussi la préposition *en*. Le 1-ier et le 4-ème cas n'ont point de prépositions [Grammaire française, 1825. P. 20-22].

Dans sa grammaire J. de Nève présente la déclinaison en français d'une façon analogue à celle de Ch. Planson et, cela s'explique par une tendance générale de cette école, de transférer les catégories d'une langue synthétique en langue analytique.

Il existait aussi un autre point de vue celui d'Abry, de Troïanowski et des auteurs anonymes des grammaires éditées en 1751 et 1776, d'après lequel la catégorie du cas soit propre à la langue française, puisqu'on la trouve attestée par les grammaires françaises authentiques parues avant le 18-ème ou même au 18-ème siècle.

Les grammairiens de Vilnius sous-mentionnés présentent également les paradigmes de la déclinaison en français.

Cette catégorie du cas peut être exprimée par article défini, partitif, article zéro et article d'unité *un* ce qui fait quatre types de déclinaison, par exemple: singulier N. *le père*, G. *du père*, D. *au père*, Ac. *le père*, Vo. *ô père!*, Ab. *du père*. Pluriel N. *les pères*, G. *des pères*, D. *aux pères*, Ac. *les pères*, Vo. *ô pères!*, Ab. *des pères*. Singulier N. *du vin*, G. *de vin*, D. *à du vin*. Ac. *du vin*, Ab. *de vin*. [Grammatyka francuzka, 1776. P. 20-23]. A. d'Abry donne cinq déclinaisons des noms et des pronoms. La 1-ère comporte les noms qui commencent par une consonne avec l'article défini, la 2-ème les noms qui commencent par une voyelle précédée de l'article défini. La 3-ème comprend tous les pro-

¹ Dans les grammaires de Vilnius l'ordre des cas est le suivant: 1-ier cas - nominatif, le 2-ème - génitif, le 3-ème - datif, le 4-ème - accusatif, le 5-ème - vocatif, le 6-ème - ablatif, le 7-ème - locatif.

noms, la 4-ième des noms propres et la 5-ième les noms précédés de l'article partitif [A. d'Abry, 1801. Vol. 1. P. 20-24]. La catégorie du cas est exprimée d'un élément contracté, c'est-à-dire d'un article et de la préposition [L. Troïanowski, 1822. P. 12-15].

Parfois les paradigmes sont réduits à quatre et ceux avec l'article partitif et zéro même à trois cas: N. et Ac. *du vin*, G. et Ab. *de vin*, D. *à du vin*; *Vilna*, *de Vilna*, *à Vilna* [T. Terajewicz, 1821. Vol. 1. P. 46-50].

L'auteur de la grammaire anonyme éditée en 1776 souligne que dans la plupart des langues (il est probable que le grammairien sous-entend les langues indoeuropéennes) existent six cas. Autant de cas il y a également en français, mais, remarque l'auteur, dans les paradigmes faits avec article indéfini, article partitif et article zéro, le vocatif est supprimé [Grammatyka francuzka, 1776. P. 20-21]. La première grammaire parue à Vilnius présente aussi les paradigmes des cinq cas avec l'article défini, partitif et l'article zéro, réduits parfois jusqu'à trois cas [Brevis... Methodus... Galica lingua, 1851. P. 7-9].

Dans sa grammaire, L. Troïanowski donne des paradigmes des cinq cas sur la base de la variation du groupe „la préposition et l'article". Le, de + le = du, à + le = au, le, de + le = du; la, de la, à la, la, de la; un, d'un, à un, un, d'un [L. Troïanowski, 1822. P. 12-13]. Un tel traitement des paradigmes des cas confirme le fait que l'auteur identifie les fonctions des flexions et celles de la préposition et de l'article.

En général, la plupart de grammairiens de Vilnius ont considéré la préposition et l'article comme pouvant accomplir la fonction morphologique de cas du nom dont le nombre dépend de la forme de l'article.

En ce qui concerne la déclinaison de l'adjectif Ch. Planson remarque que „l'adjectif se décline de la même façon que le nom. Pourtant il faut remarquer, dit l'auteur, que si l'adjectif se trouve à côté du nom, l'article se met devant celui qui est le premier — *Les vertus d'un bon Prince font son plus bel ouvrage. Les trésors d'un Prince vertueux sont dans le coeur de ses sujets*". [Grammaire française, 1825. P. 22-23]. A. d'Abry suppose que la catégorie du cas est propre non seulement au nom, mais aussi à l'article, aux pronoms et à l'adjectif. Celui-ci a trois déclinaisons. La 1-ière comprend tous les adjectifs sans articles: *grand homme, de grand homme, à grand homme*. La 2-ième les adjectifs avec l'article le, la, l' et la 3-ième les adjectifs avec l'article un, une — *un grand homme, d'un grand homme, à un grand homme* [A. d'Abry, 1801, I. P. 20-22].

Il est temps de remarquer que si les linguistes français de ce temps — là ont considéré l'adjectif comme le membre de la syntagme nominale, privé d'un certain degré d'indépendance, l'originalité des grammairiens de Vilnius est qu'ils traitent l'adjectif en qualité d'une classe indépendante.

A cette époque-là même en France le problème de l'article n'était pas encore résolu. Les linguistes français du 18 siècle niaient que l'article ait la catégorie du cas à part et prétendaient qu'il dépendait entièrement du cas de son nom et en général que les interrelations grammaticales que les Grecs et les Romains exprimaient à l'aide des suffixes flexionnels sont présentées en français avec des prépositions ou d'après l'ordre des mots [Arnault, Lancelot, 1969. P. 33, 39, N. Beauzée, 1767, II. P. 152; Ch-P. Girault-Duvivier, 1822, I. P. 167-168;

J. P. Levizac, 1822, I. P. 197—199; P. Restaut, 1801. P. 47—48; N. F. Wailly, 1807. P. 12]. Pourtant d'Olivet remarque qu'il ne faut penser que le terme „désinence" soit le même en français ou en latin et en grec [S. de Sacy, 1822. P. 148].

Les grammairiens de Vilnius, ont montré dans cette question beaucoup d'originalité en considérant surtout que la fonction principale de l'article est de former la déclinaison analytique. Les linguistes de Vilnius reconnaissent aussi cette catégorie grammaticale pour les pronoms non seulement dans les cas ou la différence de la forme répond à celle des fonctions.

D'après la linguistique française moderne la catégorie du cas n'est pas propre au français. Pourtant elle suppose qu'en français on peut également exprimer les fonctions synthétiques du cas et que la différence entre „liber Petri" et „le livre de Pierre" ne réside que dans la forme [C. Boer, 1954. P. 107—109].

Pour conclure je me permets de dire que la méthode contrastée de l'école grammaticale de Vilnius se manifeste surtout dans sa tentative d'introduire la catégorie grammaticale du cas dans le système du nom de la langue française. Influencés par les langues latines et polonaises dont tous les éléments nominaux ont un système complexe et développé de la déclinaison les grammairiens de Vilnius ont fait tout leur possible pour créer des paradigmes correspondants en français. Pour cela il fallait trouver certains équivalents pouvant correspondre aux flexions nominales du polonais. Les grammairiens de Vilnius ont vu de tels équivalents dans les prépositions et les articles de la langue française. Pourtant comme une correspondance directe entre des prépositions et des articles du français d'un côté et des flexions nominales polonaises de l'autre fait défaut, les paradigmes de la déclinaison dans les grammaires de Vilnius varient entre trois et sept cas. Les linguistes de Vilnius comprenaient très bien que les identiques interrelations grammaticales dans les différentes langues sont exprimées à l'aide des divers moyens. En comparant les constructions analytiques avec celles des formes des cas ils dépassaient la théorie de la „grammaire des cas" de Ch. Fillmore. Sur cette idée se sont appuyés les auteurs de la grammaire générale et raisonnée de Port-Royal, c'est sur cette même idée que recourt le romaniste hollandais C. de Boer qui soutenait la présence de la déclinaison analytique en français.

КАТЕГОРИЯ ПАДЕЖА ВО ФРАНЦУЗСКИХ ГРАММАТИКАХ, ИЗДАНЫХ В ВИЛЬНУСЕ В 1751—1832 ГГ.

Резюме

Сопоставительный метод грамматической школы Вильнюса проявляется особенно в ее попытке ввести грамматическую категорию падежа в систему имени французского языка. Для этого надо было найти соответствующие эквиваленты, заменяющие флексии польского языка. Такие эквиваленты вильнюсские грамматисты видели в предлогах и артиклях. Но так как нет прямого соответствия между предлогами и артиклями французского языка, с одной стороны, и именными флексиями польского языка — с другой, парадигмы склонения в вильнюсских грамматиках варьируют от 3 до 7 падежей.

LITTÉRATURE

D'Abry, 1801 — D'Abry A. Teoretyczna y praktyczna grammatyka czyli nowy jasny y łatwy sposób uczenia się języka francuzkiego... Wilno, 1801.
 Arnault, Lancelot, 1969 — Arnault, Lancelot. Grammaire générale et raisonnée. Paris, 1969.

Beauzée, 1767 — Beauzée N. Grammaire générale et raisonnée. T. 1—2. Paris, 1767.

Boer, 1954 — Boer C. de. Syntaxe du français moderne. Leiden, 1954.
 Brevis... Methodus..., 1751 — Brevis Facillique Methodus Studiosum Juventum Galica lingua imbuendi pro Gymnasii Societatis Jezu. Vilnac, 1751.

Girault-Duvivier, 1822 — Girault-Duvivier Ch.-P. Grammaire des grammaires, ou analyse raisonnée des meilleurs traités sur la langue française. T. 1—2. Paris, 1822.

Grammaire française, 1825 — Grammaire française. Vilna, 1825.

Grammatyka francuzka, 1776 — Grammatyka francuzka dla pożytku Szlachetney Młodzi uczącej się in Col.: Nob. Scholarum Piarum. Wilno, 1776.

Grammatyka francuzka, 1820 — Grammatyka francuzka dla pożytku uczącej się młodzi krótko zebrana, znacznie odmieniona. poprawiona i powiększona. 13 wyd. Wilno; Warszawa, 1820.

Kamieński, 1817 — Kamieński K. Grammatyka języka francuzkiego dla szkół narodowych. 4 ed. Wilno; Warszawa, 1817.

Levizac, 1822 — Levizac J. P. L'art de parler et d'écrire correctement la langue française. T. 1—2. Paris, 1822.

Restaut, 1801 — Restaut P. Principes généraux et raisonnés de la grammaire française. Lyon, 1801.

Sacy, 1822 — Sacy S. de. Principes de grammaire générale. 4 éd. revue et corrigée. Paris, 1822.

Teraiewicz, 1821 — Teraiewicz T. Grammaire française et polonaise théorie — pratique pour les polonais. Tirée de meilleurs Grammairiens Français et Auteurs classiques, principalement de M. Restaut, Wailly e. t. c. T. 1—2. Wilna, 1821.

Troianowski, 1822 — Troianowski L. Prawidła grammatyczne języka francuzkiego. Wilno, 1822.

Wailly, 1807 — Wailly N. F. de. Principes généraux et particuliers de la langue française. Paris, 1807.

Kauno Antano Sniečkaus
 politechnikos institutas
 Užsienio kalbų katedra

Jteikta
 1987 m. gruodžio mėn.